



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 13 mai 2022

Président : Luc VAN HYFTE

Présents :

- Clubs de JS AR COMPIEGNE, ES ORMOY DUVY, US LAMORLAYE, SC LAMOTTE BREUIL, US GAUDECHART,
- Représentants des Commissions du DOF :
 - ✓ Discipline : F. DEMOUGIN, E LEFEVRE, A. LETERTRE,
 - ✓ Appel disciplinaire : G. ANDRE, J.B BILLET,
 - ✓ Arbitres : B. MONVOISIN,
 - ✓ Jeunes : R. DELEGLISE,
 - ✓ Féminines : V. BOURGEOIS,
 - ✓ Football diversifié : G. ANDRE, R. DELEGLISE, A. DETAVE,
 - ✓ Futsal : J. FELTESSE, O. OUABEL,
- Représentants des Commissions de Ligue :
 - ✓ Discipline : J.B BILLET,
 - ✓ Appel disciplinaire : O. OUABEL.

Ont été écrits leurs attentes : AS NOAILLES CAUVIGNY.

Ordre du jour :

Etude et rédaction du règlement de la « licence à points » devant être mis en place à compter de la saison 2022-2023 et au-delà.

Compte Rendu :

La Commission Départementale des Statuts et Règlements remercie l'ensemble des participants pour la qualité de leurs interventions et du débat qui en a découlé.

La Commission Départementale des Statuts et Règlements a averti les participants, et à travers eux l'ensemble des clubs, de la chronologie de mise en place de ce règlement :

- Etude, débat et rédaction du règlement par le groupe de Travail multipartite le 13 mai 2022,
- Présentation du projet de règlement au bureau du Comité de Direction le 24 mai 2022,
- Présentation du projet de règlement au Comité de Direction pour adoption le 31 mai 2022.

Prochaine réunion sur convocation

Le Président : Luc VAN HYFTE